

POURQUOI

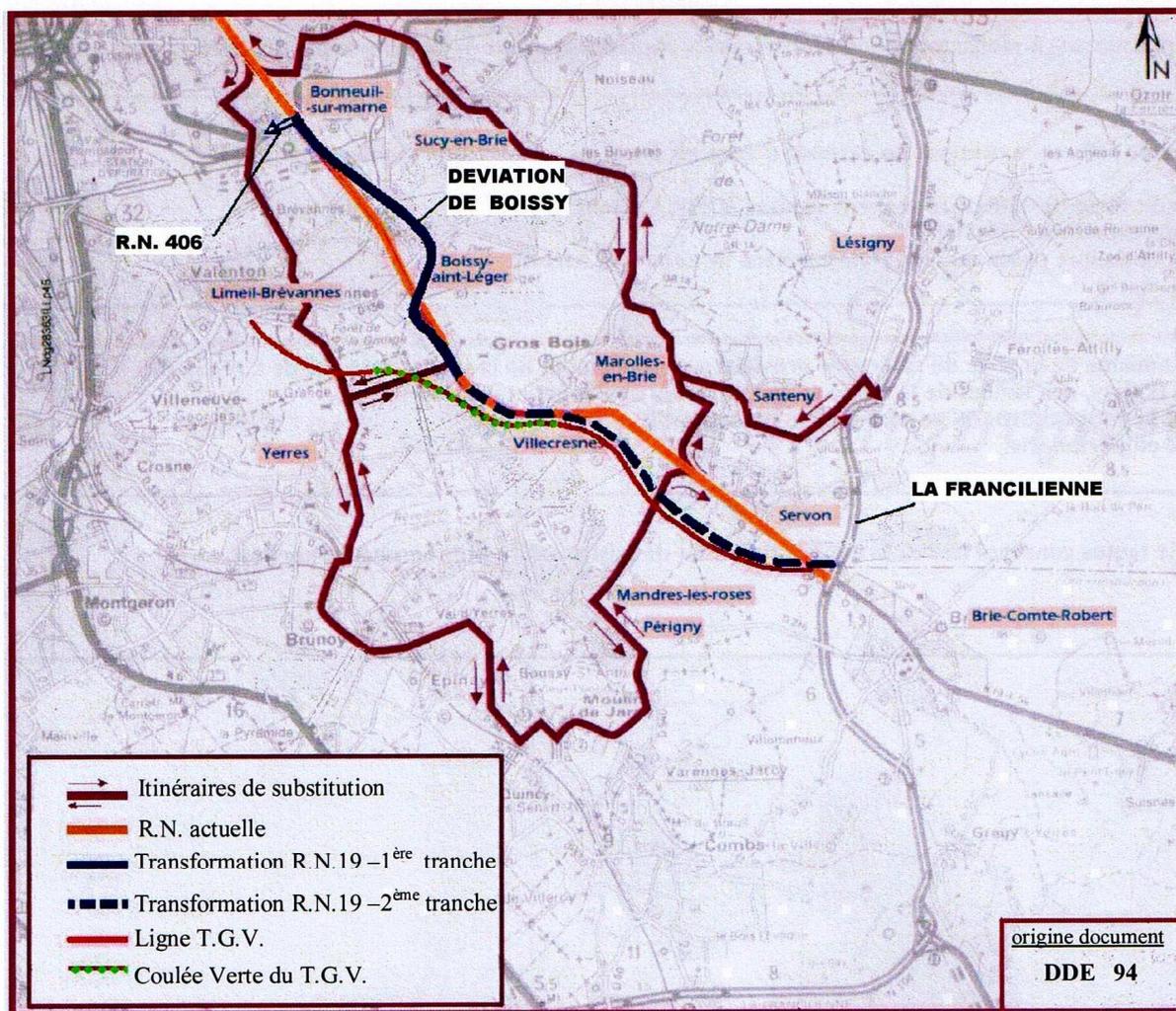
UNE NOUVELLE RADIALE ?

La déviation de Villeneuve St Georges, reportée aux calendes grecques, ne sera peut-être jamais réalisée. Les Pouvoirs Publics ont donc décidé que la déviation de Boissy devait être mise en oeuvre afin de désenclaver, prétendent-ils, ce secteur de la Région.

Si le projet est maintenu en l'état, les conséquences sur notre commune seront désastreuses et nous attirons l'attention des responsables sur la nécessité d'une réalisation respectueuse de l'environnement, **y compris pour VILLECRESNES (qui n'a strictement rien à gagner dans cette affaire, si ce n'est une dégradation considérable de son environnement)**

En raison de sa situation géographique, ce tronçon de R.N. 19, (entre Francilienne et RN 406), supporte un important trafic de transit, principalement généré par les trajets quotidiens domicile-travail et le trafic des camions (proximité port de Bonneuil....)

La Carte ci-dessous démontre que plusieurs communes supportent, en effet, une partie du trafic que ne peut absorber cette nationale ; pourtant, les nuisances subies par ces villes, ne peuvent expliquer l'aveuglement des Pouvoirs Publics dans ce dossier.



S'il est admis que des solutions doivent être trouvées, celles qui consistent à transférer le trafic de transit sur la RN 19, **sans en traiter les conséquences sur la commune de Villecresnes et les espaces boisés**, relèvent d'une certaine imprévision (pour ne pas dire plus), de la part des instances en charge de ce projet.

Question subsidiaire aux Elus des communes traversées : « Après la réalisation du 1^{er} tronçon et en attendant celle du 2^{ème}, que va-t-il se passer alors qu'une augmentation très importante du trafic est prévue ? Elles passeront où les autos, lorsque le bouchon du matin à Boissy (direction Paris) se situera à Villecresnes, le soir (dans l'autre sens) ? » La réponse est évidente !

Enfin, il ne fait aucun doute que ces élus ont une lourde part de responsabilités dans le blanc-seing accordé aux Services de l'Équipement : Comment se peut-il que, dans le cadre de l'intercommunalité, ils ne se sentent pas concernés par le sort de Villecresnes ? Ne devraient-ils pas, dans un souci d'équité, lui porter assistance en exigeant des Pouvoirs Publics une réalisation exemplaire dans la traversée de Villecresnes et des espaces forestiers ?

Quel assourdissant silence !

Lorsque des aménagements sont réalisés afin d'améliorer la vie d'un certain nombre de citoyens, cela peut-il se faire au détriment de certains autres ?